



Colloque

Les politiques publiques d'orientation : quelle structuration du continuum -3/+3 ?

Cadrage, interactions, acteurs

10 et 11 mars 2026, Metz, Université de Lorraine

Appel à communications

Les ministres Anne Genetet et Alexandre Portier ont lancé en novembre 2024 une grande concertation sur l'orientation¹. Si le gouvernement auquel ils appartenaient a connu une durée de vie particulièrement brève, le processus de concertation a ensuite été repris par Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au-delà des résultats de cette concertation, celle-ci est significative en ce qu'elle témoigne d'un intérêt politique maintenu pour l'orientation tout au long de la vie depuis plusieurs années. En témoigne la profusion de réformes et de textes juridiques, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur. Sans rechercher ici l'exhaustivité, citons la circulaire du 18 juin 2013 visant à mettre en œuvre un continuum bac-3/bac+3², le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation³ qui consacre le rôle des enseignants dans l'accompagnement à l'orientation, la création du parcours avenir qui vise à mettre en cohérence les politiques d'orientation au collège et au lycée⁴, le plan étudiants de 2017 visant à « accompagner chacun vers la réussite », la création du corps des psychologues de l'Éducation Nationale⁵ en remplacement des conseillers d'orientation-psychologues, la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants⁶, le lancement en 2018 de Parcoursup en remplacement d'APB (Admission Post-Bac), la réforme du baccalauréat général et technologique⁷

¹ <https://eduscol.education.fr/4148/concertation-sur-l-orientation>

² Circulaire n°2013-0012 du 18 juin 2013 portant renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur (BOEN n°30, 25 juillet 2013).

³ BOEN n°30, 25 juillet 2013.

⁴ Arrêté du 1^{er} juillet 2015 disposant du parcours avenir (BOEN n°28, 9 juillet 2015).

⁵ Décret n°2017-120 du 1^{er} février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale.

⁶ Loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

⁷ Mathiot Pierre, *Un nouveau baccalauréat pour construire le lycée des possibles*, rapport du 24 janvier 2018.

ainsi que du baccalauréat professionnel⁸, le transfert d'une partie des compétences de l'Onisep aux régions⁹, ou encore la circulaire de 2018 renforçant le rôle des enseignants dans l'accompagnement à l'orientation et plus particulièrement des professeurs principaux¹⁰.

La mise à l'agenda public de l'orientation scolaire et professionnelle se donne également à voir dans la production de nombreux rapports. En 2020, ce sont deux députés, Régis Juanico et Nathalie Sarles, qui se saisissent de l'enjeu de l'orientation dans un rapport proposant quatorze recommandations¹¹, qui ne seront que partiellement suivies par le gouvernement¹². D'autres institutions se sont également saisies des enjeux de l'orientation et du continuum bac-3/bac+3. Ainsi, l'Institut des hautes études de l'enseignement et de la formation (IH2EF) a organisé successivement une journée d'études en 2021, un colloque international « Continuum Sco-Sup – le pilotage du Bac-3/Bac+3 » en février 2022¹³, puis un séminaire de contact en 2023¹⁴, avant de consacrer son cycle annuel des auditeurs à une analyse comparative des systèmes d'orientation (France-Portugal)¹⁵, tandis que l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) a récemment publié plusieurs rapports portant sur l'orientation scolaire¹⁶, la réorientation dans l'enseignement supérieur¹⁷, les psychologues de l'Éducation nationale¹⁸ ou encore la découverte des métiers au collège¹⁹. La Cour des comptes s'est également intéressée aux politiques d'orientation, en questionnant le rôle d'un opérateur historique²⁰, mais aussi l'organisation de l'orientation au collège et au lycée, ou encore les dispositifs de réussite en premier cycle universitaire dans son dernier rapport public annuel²¹ consacré aux politiques en faveur de la jeunesse. L'orientation tout au long de la vie est ainsi devenue un enjeu saillant dans le débat public : quelle organisation de l'orientation en France ? Quelles compétences ? À quel niveau ? Pour quels résultats ? Quels objectifs d'une politique d'orientation (émancipation individuelle, lutte contre les déterminismes, adéquation formation-emploi ?) ?

Mais comment définir l'orientation et, partant de là, les politiques d'orientation²² ? En France, c'est l'article D331-23 du Code de l'Éducation qui dispose que « *L'orientation est le résultat du*

⁸ Arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel ; Arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel.

⁹ Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

¹⁰ Circulaire n°2018-108 du 10-10-2018 définissant le rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées (BOEN n°37, 11 octobre 2018).

¹¹ Juanico R. et Sarles N., *Rapport d'information sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur*, Assemblée nationale, 22 juillet 2020.

¹² Cazenave T. et Hendrik D., *Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du rapport d'information (n°3232) du 22 juillet 2020 sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur*, Assemblée nationale, 2023.

¹³ Une première synthèse en a été produite : Ménagier N., *Synthèse du colloque – Réflexions pour un management et un pilotage du continuum Sco-Sup*, IH2EF, 2022 ; IH2EF, *Continuum sco-sup : le pilotage du bac -3/bac +3*, actes du colloque international, février 2022, Poitiers, ONISEP, 2023.

¹⁴ Sovet Laurent, Brioux Kimberley et Ménagier Nicolas (dir.), *Accompagnement à l'orientation : des enjeux de pilotage à l'échelle de l'établissement et du territoire*, Editions Education ouverte, 2025, à paraître.

¹⁵ Cycle annuel des auditeurs de l'IH2EF, *Co-produire l'orientation des élèves : parcours et réussite du lycée à l'université*, rapport, 2024.

¹⁶ Lugnier M. (coord.), *L'orientation de la quatrième au master*, rapport thématique annuel 2020, IGESR, 2021.

¹⁷ Minault Bernard et Bergerat Sophie (coord.), *La réorientation dans l'enseignement supérieur*, IGESR, 2020.

¹⁸ Roser Eric (coord.), *Les psychologues de l'éducation nationale de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »*, IGESR 2024.

¹⁹ Moullet Jean-Marc (coord.), *La découverte des métiers au collège*, IGESR 2024.

²⁰ Cour des comptes, *L'office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)*, 2023.

²¹ Cour des comptes, *Rapport public annuel 2025*, notamment : « 1. L'orientation au collège et au lycée », « 3. La prévention de l'échec en premier cycle universitaire » et « 4. L'accès des jeunes des territoires ruraux à l'enseignement supérieur : l'exemple du Grand Est et de la Bourgogne-Franche-Comté ».

²² En tant que politique publique, l'orientation est assez peu étudiée. Citons cependant : Berthet Thierry, Grelet Yvette, Romani Claudine, Boudesseul Gérard, Dechézelles Stéphanie, Gouin Rodolphe, Legay Agnès et Simon Véronique, *Le système d'orientation. Entre choix individuels et contraintes d'action publique, Notes emploi formation*, n°36, 2008 ; Caroff André, *L'organisation de l'orientation des jeunes en France*, Editions EAP, 1987 ; Danvers Francis, *Le conseil en orientation en*

processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités. La participation de l'élève garantit le caractère personnel de son projet ». Cette conception de l'orientation n'est pas spécifique à la France et trouve son origine dans la stratégie européenne de l'économie de la connaissance, notamment avec la résolution du conseil européen « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » du 21 novembre 2008, qui dispose d'une définition similaire. Dit autrement, l'orientation tout au long de la vie vise à accompagner chaque individu dans la construction progressive d'un parcours personnel fondé sur ses aspirations (rêves, projections, appétences) et ses capacités (notamment scolaires, mais pas seulement). L'orientation recouvre, de ce fait, trois dimensions : les procédures d'affectation (gestion des flux), l'accompagnement d'un processus de construction individuelle (accompagnement à l'orientation) et la formation de futurs citoyens répondant aux besoins du monde économique. Ces trois dimensions s'imbriquent étroitement, mais cette imbrication n'est pas toujours aisée.

Plus précisément, ce colloque, dans une approche résolument interdisciplinaire, entend interroger la notion de continuum enseignement secondaire – enseignement supérieur et ce, à différents niveaux : celui des publics visés (élèves, étudiants, familles), celui des acteurs de l'accompagnement à l'orientation et celui des politiques publiques. Il est organisé par l'Université de Lorraine dans le cadre du projet Ailes (Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur) qui associe trois universités (Université de Lorraine, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de technologie de Troyes) et deux rectorats (Nancy-Metz et Reims). Le projet Ailes est financé par l'Etat via son opérateur, la Caisse des dépôts et consignations.

Axe 1. La notion de continuum enseignement secondaire – enseignement supérieur

La notion de continuum, introduite par une circulaire de 2013, a de nombreuses conséquences. D'une part, elle implique de concevoir cette période comme principalement marquée par une forme de continuité, et non plus sous la forme d'une rupture impliquant un changement brutal de système, de référentiel et de rôle pour les lycéens/étudiants. Le baccalauréat est ainsi tout autant un diplôme sanctionnant l'aboutissement d'un cycle que le début d'un nouveau ; sa réforme illustre d'ailleurs, d'une certaine manière, cette continuité en renforçant le contrôle continu, en l'adossant à une plateforme combinant *expression des choix individuels, affectation dans* et *information sur* l'enseignement supérieur, en organisant bien en amont de la diplomation la procédure de vœux et la réflexion sur le parcours qu'elle induit, etc. De la même manière, le parcours avenir implique une découverte progressive, au lycée, des formations de l'enseignement supérieur. Quels étaient/sont les objectifs qui accompagnent une telle notion de continuum secondaire-supérieur ? Pourquoi et par qui cette notion a-t-elle été mise à l'agenda public ? Quelle effectivité ? Dix ans après cette circulaire, après de nombreux colloques et rapports, quel bilan ? Quel cadrage de l'action publique et quelles types de réponses cette notion implique-t-elle pour les acteurs et les publics ? Au-delà des objectifs, quelles réalités, notamment vécues par les élèves, leurs familles et les professionnels de l'enseignement et de l'orientation, de cette continuité et de cette progressivité ?

Considérer le passage du secondaire au supérieur comme un continuum implique également, au niveau des trajectoires des élèves, de substituer à la rupture une approche en termes de transition et un changement progressif de rôle, qui implique des changements d'ordres psychologique, identitaire, social et statutaire²³. Ces changements s'accompagnent d'une succession de décisions²⁴,

France de 1914 à nos jours, Editions EAP, 1988 ; Lehner Paul et Pin Clément, « Les politiques d'orientation depuis les années 2000 : le mythe de la régulation par l'information », *Questions d'orientation*, 86/1, 2019, p. 49-56.

²³ Bonnefoy Lucie, *Devenir étudiant : étude des dynamiques vocationnelles et représentationnelles au cours de la transition lycée-université*, thèse de psychologie, Université Paris Nanterre, 2020 ; Pineau Simon, *Trajectoires de l'identité vocationnelle durant l'année de terminale : rôle des processus émotionnels et du soutien perçu des parents et du professeur principal*, thèse de psychologie, Université de Bordeaux, 2023.

de contradictions²⁵, mais aussi d'anxiété²⁶, notamment autour du fonctionnement de la plateforme Parcoursup²⁷. Les élèves perçoivent-ils une forme de continuité, un passage progressif d'un rôle à un autre, voire plusieurs qui s'imbriquent différemment pour chacun et produisent un rapport à la transition secondaire-supérieur aussi distinct que complexe : lycéens, futurs étudiants, néo-étudiants²⁸, étudiants ; de l'adolescence à l'âge adulte, etc.)? Qu'en est-il de leurs familles ?

Penser l'articulation enseignement secondaire – enseignement supérieur en termes de continuum implique également au moins trois changements institutionnels majeurs : 1/ la notion de continuum nécessite pour les établissements scolaires de se préoccuper de la poursuite des élèves dans le supérieur. Cela n'est pas nouveau, mais intègre désormais pleinement l'évaluation du projet d'établissement. En miroir, cela implique pour les établissements d'enseignement supérieur de se préoccuper des élèves du secondaire qui deviennent, *de facto*, des publics de leur action, au travers d'actions déjà anciennes (présence lors des traditionnels salons et forums, développement d'immersions, mises en œuvre de relations privilégiées avec des lycées par exemple dans le cadre des Cordées de la réussite), mais aussi de changements structurels plus récents comme le développement de services ou pôles dédiés à la transition secondaire-supérieur au sein des services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP). Dit autrement, les universités ne se contentent pas de participer à des actions d'information sur leurs formations, mais développent des stratégies dédiées à la transition secondaire-supérieur. Avec quels moyens ? Pour quels résultats ? Quels cadrages ? 2/ À ce premier niveau de structuration s'y ajoute un autre : celui de la liaison entre les deux systèmes, secondaire et supérieur. Les dispositifs ayant pour objectif, explicite ou implicite, de renforcer le lien entre enseignement secondaire et enseignement supérieur ne manquent pas, qu'il s'agisse des Cordées de la réussite ou encore des projets PIA3 Territoires d'innovation pédagogique, sans compter les dispositifs ou statuts qui conduisent des acteurs à être, *de facto*, à l'intersection des deux systèmes (par exemple, les

²⁴ Brioux Kimberley, *Les difficultés décisionnelles du collège à l'université : rôle des attitudes parentales, de l'identité vocationnelle et de l'estime de soi. Etude longitudinale auprès de jeunes engagés dans un processus d'orientation*, thèse de psychologie, 2019, Université Toulouse Jean Jaurès ; Nakhili Nadia « Entre socialisation à l'individualisation et sélection : expériences de la transition secondaire-supérieur des nouveaux bacheliers généraux », *Education et socialisation*, 72/2024 ; Daverne-Bailly Carole, Li Yong, Bobineau Claudie et Lankoande Jonas, « Etre accompagné et construire un parcours de formation du lycée à l'université : point de vue, ressenti et vécu des néo-bacheliers », *IH2EF, Continuum sco-sup : le pilotage du bac -3 /bac +3, actes du colloque international*, février 2022, Poitiers, ONISEP, 2023, p. 53-62.

²⁵ Bonnefoy Lucie et Olry-Louis Isabelle, « Devenir étudiant : attentes et craintes face à l'entrée à l'université », *IH2EF, Continuum sco-sup : le pilotage du bac -3 /bac +3, actes du colloque international*, février 2022, Poitiers, ONISEP, 2023, p. 82-89.

²⁶ Mizzi Alban, « La gestion émotionnelle de Parcoursup. Une épreuve entre inégalités de ressources et d'incertitudes », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 51/1, 2022, p. 137-162 ; Mizzi Alban, « Orientation post-bac : l'inévitable stress de Parcoursup ? », *The Conversation France*, 25 mai 2021 ; Meloni Dominique, « Parcoursup : les adolescents face au stress des choix d'orientation », *The Conversation*, 4 juin 2023.

²⁷ Mizzi Alban, « La réforme Parcoursup tient-elle ses promesses ? », *IH2EF, Continuum sco-sup : le pilotage du bac -3 /bac +3, actes du colloque international*, février 2022, Poitiers, ONISEP, 2023, p. 40-45 ; Masy James et Richard Etienne, « Parcoursup et l'introduction de la sélection à l'université », *Education et socialisation*, 72/2024 ; Geuring Esther, « L'expérience de Parcoursup des néo-bacheliers. Quelle perception de l'accompagnement et de l'information reçus au lycée ? », *Education et socialisation*, 72/2024 ; Mizzi Alban, « Inscriptions post-bac : Parcoursup, l'orientation par algorithmes ? », *The Conversation*, 14 janvier 2025 ; Masy James et Geuring Esther, « Parcoursup, le mirage d'une égalité face à l'orientation ? », *The Conversation*, 17 février 2025 ; Allouch Annabelle et Espagno-Abadie Delphine, *Contester Parcoursup*, Presses de SciencesPo, 2024.

²⁸ Dos Santos Patricia, « Quel accompagnement à l'université pour quelle expérience en orientation », *IH2EF, Continuum sco-sup : le pilotage du bac -3 /bac +3, actes du colloque international*, février 2022, Poitiers, ONISEP, 2023, p. 33-39 ; Hoareau Manon, « De l'orientation postbac à la réussite en première année universitaire », colloque international *Du lycée aux études supérieures : les pratiques d'accompagnement à l'orientation*, projet BRIO, Rennes, 2024 ; Paivandi Saeed, « La transition entre secondaire et supérieur : les étudiants jugent l'environnement social et pédagogique de leur établissement », in Belgith Feres, Couto Marie-Paule et Rey Olivier (dir.), *Etre étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, La documentation française, 2023, p. 99-115 ; Paivandi Saeed, *Le défi de la transition entre secondaire et supérieur. Construisons des ponts*, CNETCO, 2019 ; Zibanejad-Belin Mitra, *Réussir sa première année à l'université : les enjeux de la transition entre secondaire et supérieur*, thèse en sciences de l'éducation, 2019, Université de Lorraine.

psychologues de l'Éducation Nationale affectés partiellement dans un SCUIO-IP, mais aussi au niveau disciplinaire et pédagogique les personnels enseignants du second degré affectés dans le supérieur, ou encore les actions du réseau des IREM, etc.). Quelles sont ces liaisons ? Qui sont les acteurs impliqués ? Comment ? Quels résultats ? 3/ Enfin, ces dispositifs et actions de liaison débouchent-ils sur l'émergence progressive d'une conception commune du continuum secondaire-supérieur et, au-delà, d'une culture commune de l'orientation ?

Ce premier panel accueillera des travaux interrogeant cette notion, sa mise à l'agenda, ses effets sur les politiques publiques et les institutions, sur les dispositifs mis en œuvre par celles-ci, notamment les universités, ainsi que les travaux qui réencastrent la notion de continuum dans les transformations récentes de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

Axe 2. Les acteurs du continuum enseignement secondaire – enseignement supérieur

À la lecture du Code de l'Éducation (article D331-23), dans l'enseignement secondaire, l'orientation semble « l'affaire de tous » : « *Ce processus est conduit avec l'aide des représentants légaux de l'élève, des personnels concernés de l'établissement scolaire, notamment l'équipe de direction, des personnels enseignants, d'éducation et de santé scolaire, et des personnels d'orientation.* ». Les textes définissant les missions des professeurs principaux et des psychologues de l'Éducation nationale, comme le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, insistent tous sur la dimension transversale et collaborative de cette mission. Cependant, au regard des contraintes des établissements scolaires comme des professionnels, cette mission ne risque-t-elle pas d'être caractérisée par des inégalités entre établissements, des bricolages reposant sur le (sur)engagement des uns et des autres, sur l'impossibilité de mener à bien des missions ou « *mandats ambigus* »²⁹ ? Ou encore, sur une forme de dilution des responsabilités ? Comment ces nouvelles missions sont-elles intégrées (ou pas) à la formation initiale et continue des personnels, notamment des enseignants ? Dit autrement, les professionnels ont-ils les moyens (connaissances, compétences, temps, etc.) pour mener à bien ces missions ? Quels effets sur l'accompagnement à l'orientation de la réforme du statut des psychologues de l'Éducation nationale ?

De nombreux travaux ont interrogé les métiers et leurs transformations, comme celui des psychologues de l'Éducation nationale³⁰ ou celui des enseignants³¹, notamment des professeurs principaux³², pour comprendre les différentes manières dont ces professionnels se saisissent des enjeux de l'orientation. Des travaux se sont également intéressés à ce qui se joue dans l'établissement scolaire³³. Comment se coordonnent les acteurs au sein des établissements

²⁹ Lehner Paul et Pin Clément, « L'accompagnement à l'orientation par les professeurs principaux de Terminale. Enquête sur un mandat ambigu dans un lycée polyvalent d'Ile-de-France », *Education et socialisation*, 72, 2024.

³⁰ Lehner Paul, *Les conseillers d'orientation. Un métier impossible*, Presses universitaires de France, 2020 ; Concernant les évolutions récentes : La Mantia Kevin et Demogeot Nadine, « Sommes-nous tous des psychologues ? Être (ou ne pas être) psychologue dans le second degré », in *Psychologie & Education*, 2022-3, p. 55-68 ; Lehoux Erwan, « Les PsyEN et l'orientation : reconfiguration d'un champ de production et marginalisation d'une profession », colloque *Pratiques et groupes professionnels de l'orientation scolaire*, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2024.

³¹ Pannier Chloé, « Vers un « enseignement à l'orientation » : les enseignants de lycée face à la mise en œuvre de la loi ORE », colloque *Pratiques et groupes professionnels de l'orientation scolaire*, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2024.

³² Lehner Paul, Lehoux Erwan, Oller Anne-claudine, Pin Clément, « L'accompagnement à l'orientation en Terminale : quels leviers pour l'égalité des chances ? », *LIEPP Policy Brief*, 72, 2024 ; Lehoux Erwan, « Orienter les élèves : les enseignants face à la redéfinition de leur métier », *RessourSES*, 2024.

³³ Daverne-Bailly Carole et Li Yong, « L'accompagnement à l'orientation au lycée : diversité du pilotage, des acteurs impliqués, des mobilisations et des modalités d'action », IH2EF, *Continuum sco-sup : le pilotage du bac -3 /bac +3, actes du colloque international*, février 2022, Poitiers, ONISEP, 2023, p. 46-52 ; Pépin Guillaume, Piezel Morgan, Lan Hing Tinga Karine, Panicaud Benoît, Di Loreto Inès, « Appréhension des besoins de l'écosystème du lycée par des méthodes mixtes et mise en pratique d'une première action », Colloque *Continuum SCO-SUP. Le pilotage du Bac-3/Bac+3*, IH2EF, Poitiers, 2022 ; Geuring Esther, Hoareau Manon et Masy James, « L'orientation scolaire face à la réforme du lycée général et à Parcoursup : des tensions locales marquées par diverses logiques », colloque *Pratiques et groupes professionnels de l'orientation scolaire*, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2024 ; Daverne-Bailly Carole, Geuring Esther et Li Yong, « Réforme du

scolaires ? Quelles pratiques ? Comment les établissements scolaires réagissent aux multiples sollicitations d'acteurs publics et privés ? Quid des relations entre l'Éducation nationale et les régions ? De quel(s) cadrage(s) de l'orientation sont porteurs les différentes institutions et acteurs ? Si des travaux ont étudié la construction de l'orientation au local, ne faudrait-il pas multiplier les focales d'analyse, pratiquer le jeu d'échelles pour saisir ce qui se joue dans les institutions et entre elles à différents niveaux, celui d'un établissement, d'un bassin d'éducation, d'une académie, etc. ? Si de nombreux travaux portent sur l'orientation au lycée, plus rares sont ceux qui portent sur les acteurs du supérieur³⁴, les immersions ou les étudiants-ambassadeurs³⁵, ou encore la présence dans des événements comme les salons³⁶ dont la plupart sont organisés par des acteurs privés à but lucratif (organisation de salons, édition, médias). Au-delà, un véritable marché de l'anxiété se développe, allant du coaching privé³⁷ au développement de nombreuses plateformes numériques promettant une révolution dans l'orientation. Comment les acteurs de l'enseignement supérieur résolvent-ils la tension entre information et promotion ? Comment les acteurs, publics et privés, du secondaire comme du supérieur, se saisissent-ils de Parcoursup ?

Ce second panel s'intéressera aux acteurs du continuum secondaire-supérieur, public comme privé, à leurs représentations, leurs intérêts et interactions. Une attention particulière sera accordée aux travaux faisant varier les échelles d'analyse.

lycée général, une mise en œuvre entre politique d'établissement et logiques d'engagement des acteurs professionnels », colloque *Pratiques et groupes professionnels de l'orientation scolaire*, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2024.

³⁴ Marengo Naïma, *Vers une professionnalisation endogène des acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle : le cas d'une recherche participative-instituante*, thèse de sciences de l'éducation, Université Toulouse 2, 2022.

³⁵ Mathieu Romain, « Quelle place et quel rôle pour les étudiants dans l'information aux lycéens ? Éléments de réflexion à partir d'un dispositif d'étudiants-ambassadeurs », in Sovet Laurent, Brioux Kimberley et Ménagier Nicolas (dir.), *Accompagnement à l'orientation : des enjeux de pilotage à l'échelle de l'établissement et du territoire*, Editions Education ouverte, 2025, à paraître.

³⁶ Oller Anne-Claudine, Pothet Jessica et Van Zanten Agnès, « Le cadrage « enchanté » des choix étudiants dans les salons de l'enseignement supérieur », *Formation emploi*, 155, 2021, p. 75-95.

³⁷ Oller Anne-Claudine, *Le coaching scolaire, un marché de la réalisation de soi*, Presses universitaires de France, 2020.

Modalités d'envoi des propositions de communication

Les propositions, d'une taille maximale de 3000 signes (biographie comprise), présenteront l'hypothèse de recherche, la méthodologie employée et les principaux résultats attendus. Elles devront être accompagnées d'une courte biographie des auteurs. Les propositions de communication reposant sur l'évaluation de dispositifs expérimentaux, notamment dans le cadre des projets PIA3 Territoires d'innovation pédagogiques, sont les bienvenues. Les propositions mentionneront l'axe dans lequel elles s'inscrivent prioritairement. Une publication des actes du colloque est prévue.

Ce colloque est organisé par l'Université de Lorraine dans le cadre du projet Ailes (Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur), financé par le SGPI et opéré par la Banque des Territoires dans le cadre du PIA3 Territoires d'innovation pédagogique, sous l'égide de France 2030.

Les propositions de communication devront être envoyées à l'adresse suivante :

soip-colloque-orientation-2026@univ-lorraine.fr

Calendrier

- Diffusion de l'appel à communication : juin 2025
- Envoi des propositions de communication (3000 signes maximum) : au plus tard le 15 octobre 2025
- Retour du comité de sélection aux auteurs : 5 novembre 2025
- Envoi des textes définitifs des communications sélectionnées : mercredi 18 février 2026
- Colloque : 10 et 11 mars, Metz, Ile du Saulcy

Comité scientifique.

Sabine Chaupain-Guillot (Université de Lorraine), Sofia Laiz Moreira (Aix Marseille Université), Emmanuelle Leclercq (Université de Reims Champagne-Ardenne), Romain Mathieu (Université de Lorraine), Laurent Sovet (Université Paris Cité, Université Gustave Eiffel).

Comité d'organisation.

Sarah Bogatay (Université de Lorraine), Sabine Chaupain-Guillot (Université de Lorraine), Maxime Csato (Université de Lorraine), Romain Mathieu (Université de Lorraine), Lise Wenner (Université de Lorraine).